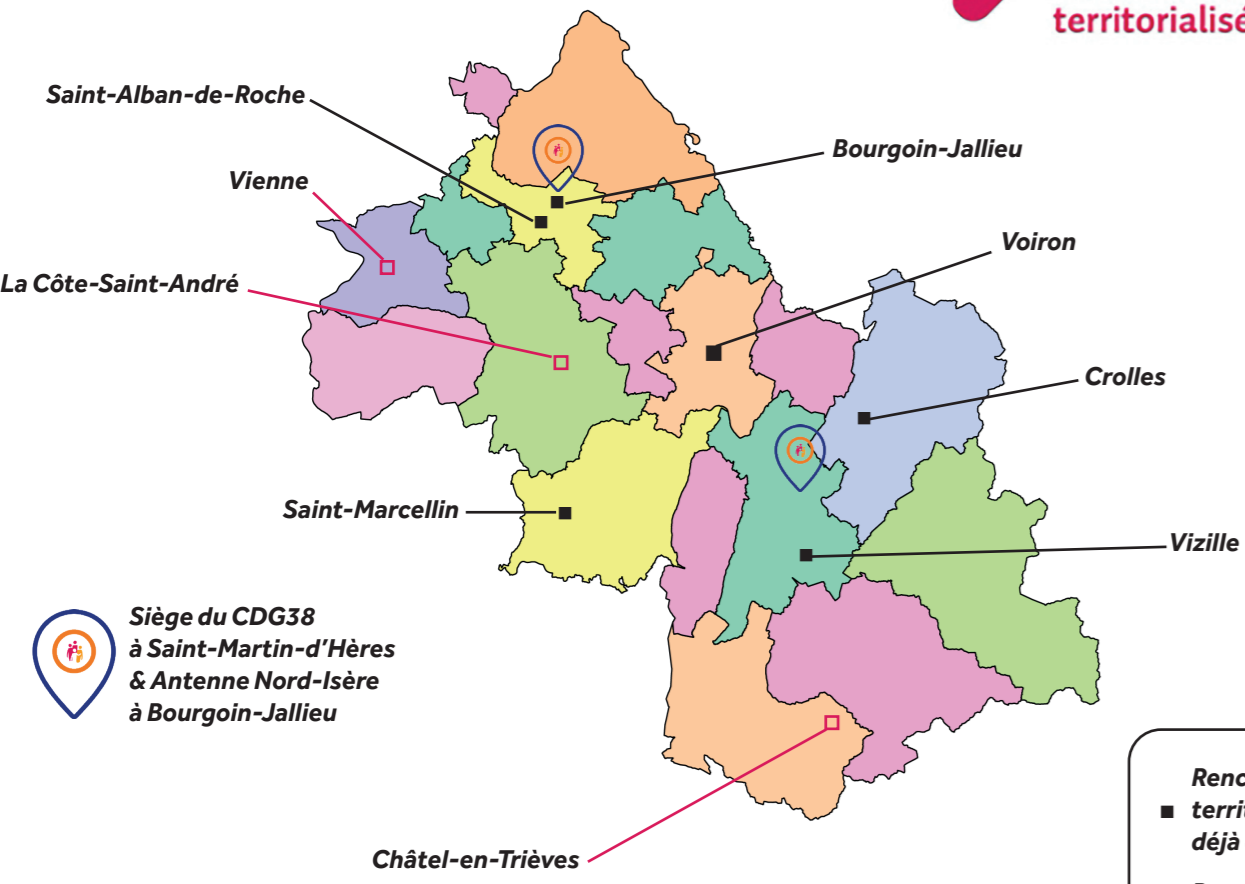


Le CDG38 Hors les murs



Siège du CDG38
à Saint-Martin-d'Hères
& Antenne Nord-Isère
à Bourgoin-Jallieu

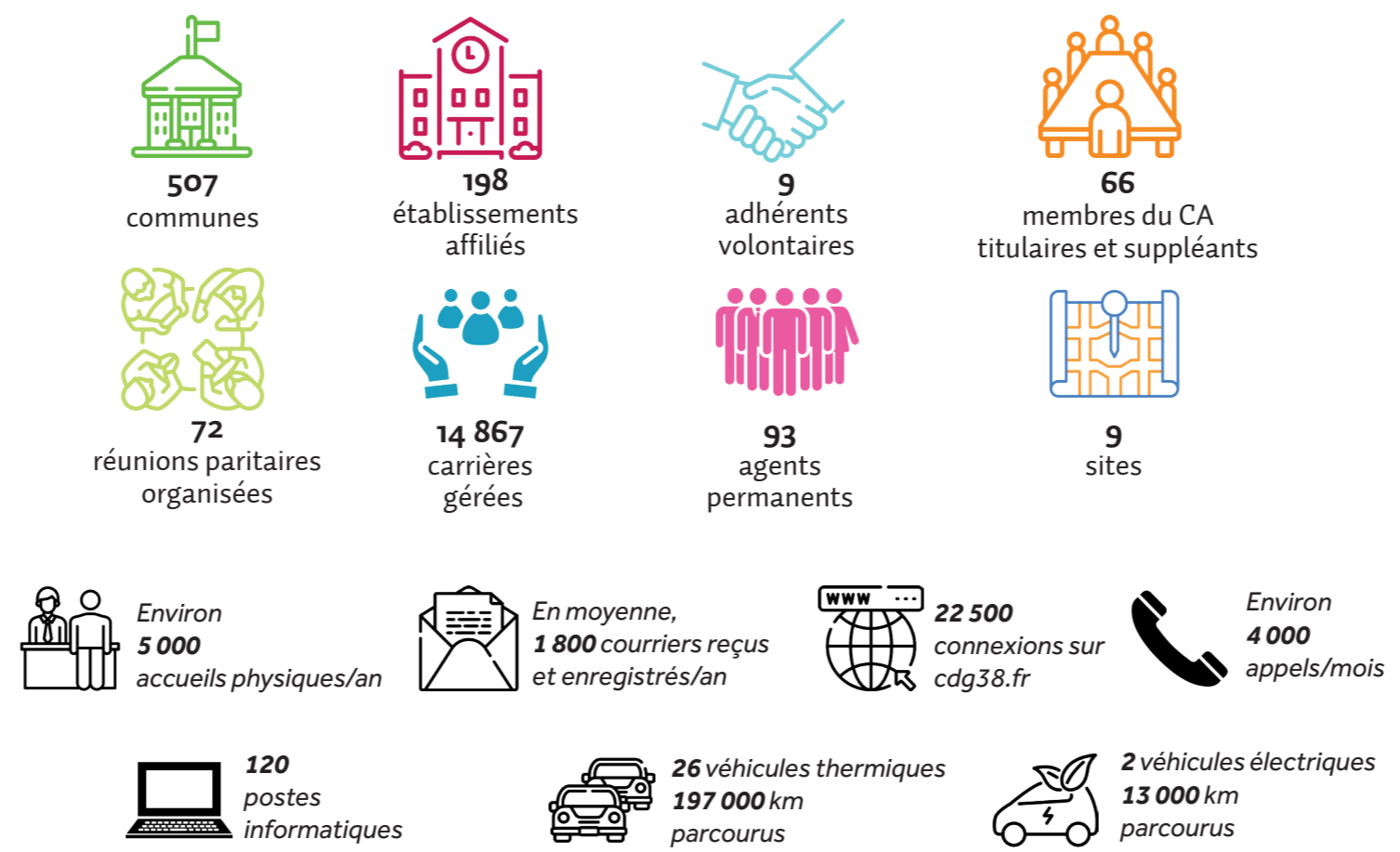
Rencontres RH territorialisées ayant déjà eu lieu
Rencontres RH territorialisées à venir

Le CDG38, partenaire des collectivités du territoire, souhaite que ses actions s'inscrivent au plus près de leurs besoins. C'est ainsi qu'en 2021, les Rencontres RH territorialisées ont été mises en place afin de permettre un échange direct entre les équipes du CDG38 et les services et élus sur des problématiques RH : emploi, carrière, rémunération, dialogue social, concours et examens, ou encore handicap... En 2023, cinq Rencontres RH territorialisées ont eu lieu à Voiron, Bourgoin-Jallieu, Saint-Marcellin, Crolles et Vizille. Ces Rencontres se poursuivront en 2024 sur d'autres territoires.

Zoom sur...



2023 EN CHIFFRES



CDG 38
CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Édito du Président

À l'image de ce document qui compte trois volets au lieu de deux, l'activité des services du CDG38 s'est amplifiée en 2023, et le présent rapport vous en rend compte de façon globale mais précise.

Partenaire RH des maires, le CDG38 est piloté par un collectif d'élus locaux de tous horizons, que je tiens à remercier : leur mobilisation constante permet de coller au mieux avec les attentes de leurs pairs.

En 2023, au sein des services du centre de gestion de l'Isère, les changements ont été nombreux. C'est une occasion de réinterroger nos pratiques et de renforcer notre visibilité : rendez-vous individuels, rencontres territorialisées (Crolles, Vizille, Saint-Marcellin, Voiron, Bourgoin-Jallieu...), réseaux (DRH, préventeurs, handicap...) outre nos outils informatiques dont notre site internet.

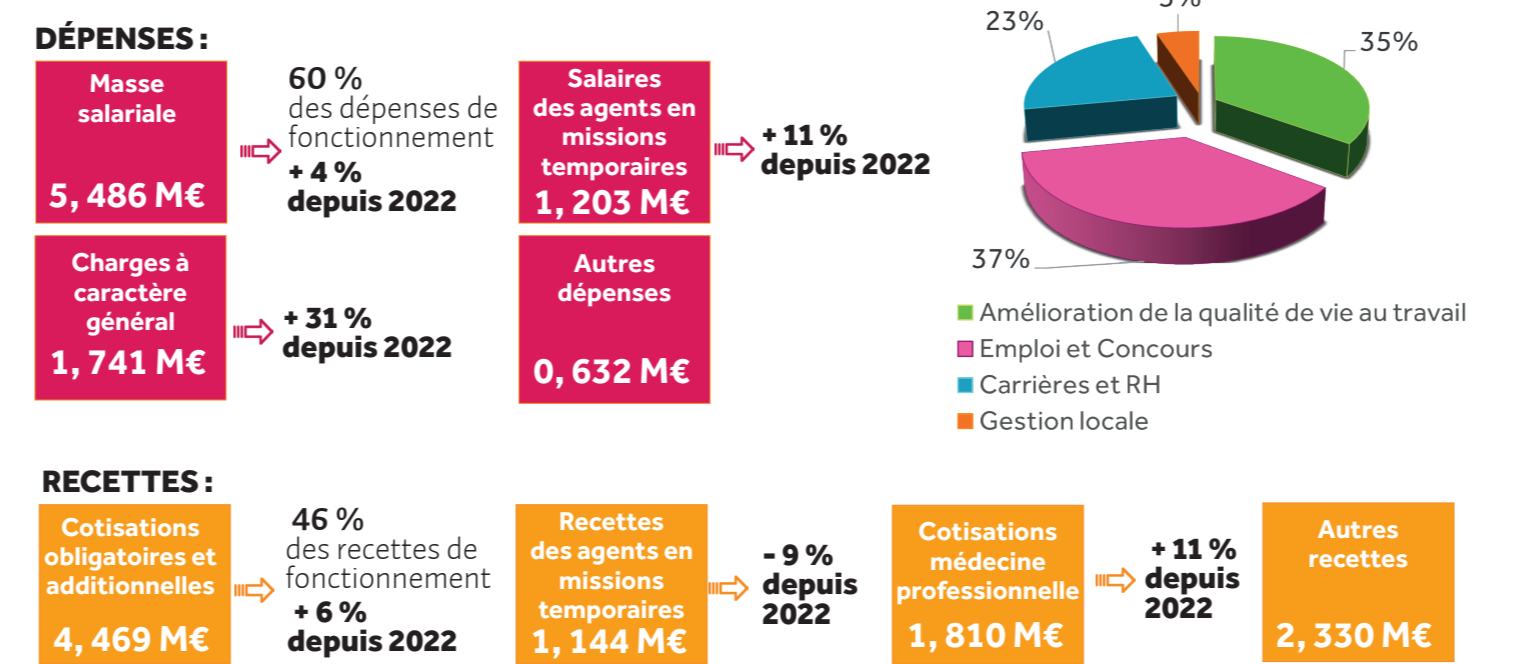
Fait notable : en 2023, la Chambre Régionale des Comptes (CRC) a contrôlé les comptes et la gestion du CDG38, avec donc un éclairage nécessaire pour vérifier notre bon usage des deniers publics. Au-delà de critiques formelles classiques, la CRC a souligné la réflexion stratégique menée depuis 2020. Ainsi que les résultats tangibles obtenus depuis et pour lesquels je remercie tout le personnel du CDG38 : les sollicitations quotidiennes sont nombreuses et variées, et vos

attentes souvent fortes, notamment en termes de réactivité.

Enfin, la Loi du 30 décembre 2023 a rendu justice aux secrétaires de mairie en revalorisant leur métier. Notre département compte 80 % de communes de moins de 3 500 habitants et donc autant de « secrétaires généraux de mairie » (nouvelle appellation), même si certains sont en poste dans plusieurs mairies ! Sans attendre les décrets d'application, le CDG38 a immédiatement réagi pour mettre en œuvre ce texte : guide, foire aux questions (FAQ), modèles d'arrêtés etc., outre les webinaires avec les maires, et planification de la campagne spécifique de promotion interne. Le tout grâce à de nombreux temps d'échange avec l'Association des maires de l'Isère (AMI38), le CNFPT et l'Association Départementale des Secrétaires de Mairie de l'Isère (ADSM38 créée en 2023), afin de faciliter la bonne compréhension de la Loi, pour en favoriser une application rapide et harmonisée. Les centres de gestion ayant, depuis 40 ans, vocation à décrypter les textes nationaux et d'en assurer « la logistique du dernier kilomètre », jusqu'à la porte de chaque mairie !

Jean-Damien MERMILLOD-BLONDIN

LES PRINCIPAUX POSTES DE FONCTIONNEMENT



CONTACT

493 rue des Universités, CS 50097
 38401 Saint-Martin-d'Hères Cedex

cdg38@cdg38.fr

04 76 33 20 33

www.cdg38.fr

Pour ne rien manquer de notre actualité, abonnez-vous à notre lettre d'information !
Pour cela, rendez-vous en bas de la page d'accueil de notre site internet, renseignez votre courriel et le tour est joué !

Conception-rédaction-mise en pages : CDG38. Illustrations : Flaticon.com. Photos Dialogue social, secrétaire de mairie et Rencontres RH territorialisées : CDG38. Imprimé sur papier PEFC à 800 exemplaires par North 38 - Juin 2024.

Contrôle de la Chambre régionale des comptes (CRC)



La Chambre Régionale des Comptes (CRC) a contrôlé les comptes et la gestion du CDG38, pour la période de 2015 à 2022.

Les observations définitives de la CRC ont été présentées au conseil d'administration du 24 juin 2024. Dans sa synthèse* la CRC a notamment souligné le rétablissement des comptes intervenu depuis 2020, après trois exercices déficitaires successifs : « la situation financière tend à se redresser, suite à une réflexion stratégique sur les services proposés et grâce à une politique de maîtrise des coûts ».

La CRC émet également des remarques formelles relatives à la gestion des ressources humaines des CDG38 (journée de solidarité, autorisations d'absence, régime indemnitaire, charte de déontologie...) et de ses outils informatiques.

La majorité des recommandations de la CRC seront mises en œuvre courant 2024.

*Le rapport intégral est consultable sur notre site internet www.cdg38.fr.

Rapport Social Unique (RSU) 2022



625 RSU ont été validés soit une évaluation des données sociales concernant 80 % des agents. Cela représente même 83 % de l'effectif titulaire pour les employeurs rattachés au Comité Social Territorial (CST) départemental (qui emploient donc moins de 50 agents). Cette hausse significative du taux de réponses, comparé aux années précédentes, résulte de la forte implication des services des correspondants RSU au sein des collectivités, et notamment celles de moins de 20 agents. Qu'ils

en soient remerciés ! Outre l'accompagnement personnalisé de l'équipe du CDG38, qui s'affine chaque année. Les répondants représentent 389 collectivités iséroises avec au moins un agent, soit 29 985 agents recensés (68 % de fonctionnaires, 16 % de contractuels permanents, 16 % de contractuels non permanents).

Les agents permanents — qui ont en moyenne 47 ans — relèvent à 63 % de la catégorie C, 43 % de la filière technique ; 62 % sont des femmes. Ils ont connu un taux de rotation moyen dans les effectifs de 14,6 %, en particulier chez les contractuels.

Retrouvez l'ensemble des résultats sur notre site internet : www.cdg38.fr/emploi/donnees-de-emploi.



Le 5 octobre 2023, signature de la charte du dialogue social.
Aux côtés de Pascal Fortoul et Jean-Charles Gallet, vices-présidents du CDG38, l'équipe du pôle Dialogue social et les représentants départementaux des organisations syndicales CFDT, CGT, FA-FPT, FO, SAFPT, SNDGCT, UNSA.

Dialogue social

À l'automne 2023, le Conseil d'administration du CDG38 a validé les travaux conduits avec les représentants des employeurs et des personnels : notre nouvelle charte du dialogue social (la précédente avait été mise en place en 2008). Les changements portent sur les évolutions réglementaires, les moyens dédiés (dont les dotations informatiques) ainsi que sur les heures de décharges syndicales.

La nouvelle charte, portée auprès des sept organisations syndicales représentées, s'inscrit dans un cadre de travail apaisé, respectueux mais exigeant. Les instances de dialogue social (comité social territorial et sa formation spécialisée - CST/FS) pour les communes de moins de 50 agents, CAP et CCP pour toutes les collectivités affiliées) se réunissent plusieurs dizaines de fois dans l'année.

Prévoyance

Depuis fin 2023, la mutuelle prévoyance est au cœur des débats entre représentants des élus et des employeurs. L'obligation de souscrire cette garantie est repoussée de 2025 à 2027 mais le CDG38 anticipe cette échéance.

Secrétaires de mairie

Notre centre de gestion, en partenariat avec le CNFPT, France Travail et Cap Emploi 38, a conduit début 2024 sur le territoire de Bièvre Isère Communauté une 11^{ème} session de formation de secrétaire de mairie, à destination de demandeurs d'emploi ou de personnes en reconversion professionnelle. Les stagiaires ont bénéficié de cinq semaines de formation théorique et de cinq semaines d'immersion en mairie. Désormais, ils effectuent des missions temporaires via le CDG38, avant de pouvoir intervenir directement en collectivité.

Au bénéfice des communes concernées (435 de moins de 3 500 habitants), le CDG38 se mobilise pour présenter les enjeux de la loi du 30 décembre 2023 de revalorisation du métier de secrétaire de mairie. Plus d'une centaine de maires a ainsi participé aux webinaires pour comprendre les conséquences concrètes pour les employeurs et les agents concernés (supports disponibles sur notre site internet www.cdg38.fr).

Les équipes du CDG38 se tiennent disponibles pour participer aux rencontres organisées par les intercommunalités en présence de ces secrétaires, maillons forts de la gestion locale de proximité.

Enfin, le CDG38 soutient la récente association départementale des secrétaires de mairie (ADSM38).



Interview d'une future secrétaire de mairie par France 3 lors de la 11^{ème} session de formation organisée par le CDG38 à la Côte-Saint-André

Sobriété énergétique



Après des animations autour de la « Fresque du climat » et des sensibilisations concernant le chauffage des locaux en 2023 (bonnes pratiques et incitations au télétravail plusieurs vendredis en période hivernale), un plan d'actions a été mis en place afin de faire évoluer durablement les gestes et comportements au sein des équipes.

Ainsi, le Cabinet ESPERE (SCOP - société de coopération et de participation) nous accompagne en 2024 afin d'identifier et mesurer rigoureusement nos émissions de gaz à effet de serre (GES) directes et indirectes, dans l'objectif de les réduire dans les trois années à venir.

Le CDG38 est ainsi le premier des 97 centres de gestion français à se doter d'un véritable bilan de ses émissions de gaz à effet de serre.

CARRIÈRES ET RESSOURCES HUMAINES

► Gestion des carrières

14 867 carrières gérées
7 428 avancements d'échelon
6 881 avancements de grades validés
674 calculs d'allocation chômage
311 prestations retraite

► Référent déontologue (pour les élus)

24 saisines

► Médiation

2 procédures réalisées
39 employeurs adhérents

► Instances médicales

37 réunions et **2 065** dossiers instruits

► Instances paritaires

42 séances d'instances paritaires (CAP, CCP, CST-FS, conseils de discipline)

► Paies

6 492 bulletins de paies réalisés pour **28** employeurs

► Référent déontologue laïcité (pour les agents)

88 saisines

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

► Santé au travail et gestion des risques psychosociaux

14 775 agents suivis
4 989 visites médicales et entretiens infirmiers
387 situations individuelles et collectives suivies par les psychologues du travail
445 agents pris en charge par les assistantes sociales

► Prévention des risques professionnels

186 jours de missions accompagnement
121 jours d'action en milieu de travail
350 demi-journées d'inspection
155 assistants de prévention formés
100 documents thématiques en ligne

► Signalement harcèlement

46 saisines

L'ACTIVITÉ 2023

► Archives itinérantes

392 ml d'archives classées
562 ml proposés à l'élimination
8 diagnostics

► Mutuelles

3 360 agents couverts en santé (310 employeurs)
9 060 en prévoyance (385 employeurs)

► Assurance statutaire

294 employeurs assurés
10 700 agents couverts

► Titres restaurant

169 employeurs adhérents

GESTION LOCALE

► Mobilité

132 rendez-vous mobilité

► Missions temporaires

233 missions de remplacement réalisées par **118** personnes dont **14** en situation de handicap

► Professionnalisation

13 personnes formées au métier de secrétaire polyvalente en petite collectivité
5 entrées en contrat d'apprentissage

► Promotion de l'emploi

13 réunions d'information et participations à des salons

► Concours

10 concours et examens professionnels organisés
3 001 candidats
595 lauréats

► Bourse de l'emploi

8 984 déclaration de vacance de postes
5 315 offres d'emploi diffusées
2 542 notifications de recrutement

EMPLOI / CONCOURS